

**LES CLASSES DE TRANSITION** sont pour nous comme un banc d'épreuves : nous devons en assurer le succès

*Les circulaires ministérielles concernant les Classes de Transition et Terminales préconisent l'utilisation des techniques modernes et l'usage de notre matériel.*

*Mais nombreux sont et seront les camarades qui auront dès maintenant la responsabilité d'une de ces classes, où, malgré la meilleure volonté possible, ils ne pourront pas pratiquer normalement notre pédagogie s'ils ne s'y sont pas quelque peu initiés.*

*La meilleure des initiations — hors les stages qui restent hélas ! à organiser — c'est encore celle qui se fera coopérativement au sein d'une commission de l'ICEM.*

*Nous pouvons donner comme exemple de totale réussite notre commission des classes de Perfectionnement et de Maisons d'Enfants qui édite un Bulletin du plus haut intérêt.*

*Nous avons donc constitué une Commission des Classes de Transition et Terminales, dont nous ferons connaître sous peu le responsable.*

*La Commission éditera un Bulletin.*

*Nous demandons à tous les camarades travaillant dans ces classes de se faire inscrire d'urgence : ICEM - Cannes (A-M).*

C.F.

**CEL  
ICEM  
SATF**

### AVIS IMPORTANT

Par suite des réorganisations administratives intervenues à Cannes où fonctionnent parallèlement trois sociétés :

— La Société Anonyme Techniques Freinet pour la production,

— L'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (Loi 1901) pour les abonnements et les éditions diverses,

— La Coopérative de l'Enseignement Laïc pour la distribution,

il est recommandé aux usagers de s'adresser anonymement à :

— L'ICEM, Boîte Postale n° 251, pour ce qui concerne les abonnements, les communications pédagogiques, l'envoi ou les demandes de documents, les relations départementales, etc...

— à la CEL, Boîte Postale n° 282, pour toutes les commandes et exclusivement pour les commandes, versements, demandes de renseignements ou réclamations.